





Le Mérite municipal Yves-Godbout est une distinction décernée annuellement depuis maintenant 30 ans par la Ville de Rivière-du-Loup à des citoyens émérites qui travaillent à l'amélioration du mieux-être de leur collectivité. La Ville reconnaît par la même occasion leur contribution à faire de Rivière-du-Loup une chef de file dans plusieurs domaines au Québec.

Cette année, le choix s'est porté sur M. Dany Plourde et c'est avec grand plaisir que la Ville de Rivière-du-Loup souligne son engagement et lui rend hommage ce soir.

Sa feuille de route est remarquable : entrepreneur et homme d'affaires accompli, restaurateur, journaliste pendant 20 ans et, surtout, un bénévole exemplaire au dévouement sincère et constant.

C'est auprès du hockey mineur que Dany Plourde s'est impliqué. Il a été président de Hockey Rivière-du-Loup pendant près de 10 ans et a été gouverneur puis vice-président de la Ligue McDonald, il est président du Tournoi provincial de hockey midget Desjardins, du Tournoi provincial pee-wee neige Lepage Millwork et fondateur et président du Tournoi provincial de hockey bantam McDonald.

Il a organisé des séries, des compétitions régionales... Au total, il a été à la tête de 34 événements sportifs depuis 2007... Rien de moins! Et ce n'est pas terminé puisqu'il est toujours actif au sein du comité des tournois de Hockey RDL, sans oublier qu'il est, depuis quelques jours à peine, le nouveau vice-président de Hockey Bas-Saint-Laurent.

Son engagement a été maintes fois souligné, lui qui a été nommé tour à tour bénévole de l'année, personnalité de l'année et premier récipiendaire de la Coupe Pierre Leclerc, remise à un bénévole ayant contribué au hockey mineur louperivois. En somme, il est devenu un incontournable du hockey mineur chez nous!



Tel que lu par le maire

le 1er juin 2015, lors d'une

réception tenue en l'honneur

de M. Dany Plourde





Fait amusant... comme plusieurs parents, c'est parce que ses deux garçons étaient inscrits au hockey mineur de Rivière-du-Loup que Dany Plourde a décidé de s'y impliquer. Pour ce faire, il a tout simplement remis une courte lettre signifiant son intérêt.

S'il avait su, en remettant ce mot, qu'il serait à peine deux ans plus tard président du hockey mineur! Lui qui indiquait pourtant être prêt à consacrer « quelques heures par semaine ». Des heures, il en a donné — sans compter et continue d'en donner!

Ses collègues et amis apprécient sa bonne humeur et son indéfectible positivisme. Un pépin survient? M. Plourde réagit calmement et sait trouver une solution. Jamais il ne se laisse abattre, jamais il n'abandonne... De notre côté, nous dirons que c'est assurément quelqu'un qui a le souci du travail bien accompli. À un point tel, qu'il aura lui-même gravé le trophée qu'il recevra ce soir, par son entreprise de trophées et gravure!

On dit également de lui qu'il est déterminé et qu'il propose constamment de nouvelles idées. C'est un rassembleur, qui aime le travail en équipe. Il a le don de s'entourer et a une grande capacité à déléguer. Toutes ces qualités font en sorte qu'il a réussi à rebâtir l'organisation du hockey mineur qui vivait une période plus difficile à l'époque.

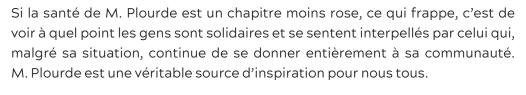
Un tel dévouement profite à toute notre communauté, alors que le hockey occasionne des retombées importantes pour Rivière-du-Loup. D'abord localement, en contribuant au dynamisme de notre ville, mais aussi à l'extérieur, alors que les trois tournois organisés annuellement nous offrent un rayonnement exceptionnel aux retombées économiques indéniables, permettant de surcroît d'amasser des fonds pour répondre aux besoins de notre hockey mineur.

C'est peut-être là, sa plus grande contribution. M. Plourde a su profiter de l'arrivée du Centre Premier Tech pour restructurer l'organisation des tournois, au grand bénéfice du développement et de la santé financière de Hockey Rivière-du-Loup. Au final, tous ces événements d'envergure ont profité économiquement à notre milieu.

Malgré ces faits d'armes impressionnants, l'homme reste modeste. De l'avis de tous, il ne cherche pas les projecteurs... mais il laisse certainement sa marque!







Ainsi, ce soir, M. Plourde, nous voulons reconnaître que vous êtes un Louperivois exceptionnel, qui œuvre à l'avancement de notre collectivité. Nous souhaitons donc aujourd'hui, au nom des citoyens de la Ville, vous décerner le Mérite municipal Yves-Godbout 2014.

Monsieur Plourde, nous vous exprimons toute notre reconnaissance! Je vous invite à vous avancer afin de vous voir décoré de l'œillet du Dr Godbout et recevoir officiellement le Mérite qui porte son nom.



